

**La Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation
se penche sur la valorisation du développement économique local
dans l'agglomération de Montréal**

Montréal, le 7 mars 2012 – La Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation tiendra le 13 mars prochain un examen public portant sur la valorisation du développement économique local dans l'agglomération de Montréal.

L'examen public permettra, entre autres, de dresser le portrait du développement économique local, de faire le point sur le rôle des principaux acteurs locaux de développement économique et sur les ressources mises à leur disposition et enfin, d'examiner les défis que pose la consolidation du réseau de développement économique local dans l'agglomération de Montréal.

La commission tiendra une première séance publique le mardi 13 mars 2012 pour présenter le dossier, puis deux autres séances publiques seront réservées au dépôt des mémoires. L'examen public de ce dossier se déroulera comme suit, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est :

le mardi 13 mars 2012, à 19 h – présentation du dossier

le mercredi 11 avril 2012, à 19 h – réception des mémoires

le jeudi 12 avril 2012, à 19 h – réception des mémoires

L'assemblée dédiée à la réception des mémoires se poursuivra le mardi 24 avril, à 19 h, si nécessaire.

La commission adoptera ses recommandations lors d'une assemblée publique dont la date sera annoncée ultérieurement.

Inscription et documentation

Les personnes qui désirent poser une question ou émettre un commentaire sont priées de s'inscrire sur place, 30 minutes avant le début de la séance, ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe par téléphone au 514 872-3770, ou par courriel à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca .

La documentation en soutien à cette assemblée est disponible, pour consultation, dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, et sur le portail www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération, conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la Charte de la Ville de Montréal. Leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation est présidée par M. Bernard Blanchet, conseiller de l'arrondissement de Lachine ; MM. Robert Coutu, maire de Montréal-Est et Étienne Brunet, conseiller de la ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en assumant la vice-présidence. Les autres membres de la commission sont M. Daniel Bélanger, conseiller de la ville, arrondissement du Sud-Ouest, M. Richard Bergeron, chef de la 2^e opposition et conseiller de la ville, arrondissement du Plateau-Mont-Royal, M. Alvaro Farinacci, conseiller de la ville, arrondissement de LaSalle, Mme Véronique Fournier, conseillère de la ville, arrondissement du Sud-Ouest, M. Dominic Perri, conseiller de la ville, arrondissement de Saint-Léonard, M. Edgar Rouleau, maire de la cité de Dorval, M. Aref Salem, conseiller de la ville, arrondissement de Saint-Laurent et M. Bertrand Ward, conseiller de la ville, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

- 30 -

Source : Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
Téléphone : (514) 872-3770
commissions@ville.montreal.qc.ca